

Compte rendu du Conseil Scientifique du 22 mars 2007

Ordre du jour :

- 1 - Informations du Vice-Président chargé de la recherche :
 - Bilan 2006 des publications des PUV
 - Calendrier de fermeture de l'UVHC en 2007-2008
 - Dérogations accordées en matière de scolarité
- 2 - Informations du Directeur de l'Ecole Doctorale
- 3 - Approbation du compte rendu du conseil scientifique du 1^{er} février 2007
- 4 - Projet de convention type de partenariat pour le développement de la recherche
- 5 - Compte financier 2006 recherche
- 6 - Elargissement de l'assiette de prélèvement de 5 % de frais de gestion aux prestations de recherche
- 7 - Projet inter-laboratoires EPAFP corrigé
- 8 - Demande d'aide au colloque : les lunettes pour voir et les mots pour dire : l'outillage mental des acteurs de l'économie
- 9 - Demandes d'aide à publications : actes du colloque Rambures, livre blanc de la société française de littérature générale comparée
- 10 - Chaires internationales, jeunes chercheurs, chercheurs étrangers financés par la Région
- 11 - Demande de financement Région ARCIR CECET partie valorisation
- 12 - Projet de convention constitutive d'un GIP Génie Civil et Urbain
- 13 - Questions diverses

1 - Informations du Vice-Président chargé de la recherche :

- Bilan 2006 des publications des PUV

M. HIRSCHI liste les 12 ouvrages publiés aux PUV en 2006, qu'il a apportés et invite à consulter.

- Calendrier de fermeture de l'UVHC en 2007-2008

Ce calendrier sera soumis au vote du prochain Conseil d'Administration.

- Dérogations accordées en matière de scolarité

Conformément aux dispositions réglementaires, sont portées à la connaissance des membres du C.S. les listes :

- des bénéficiaires d'une dérogation en vue d'une réinscription au master parcours recherche
- des bénéficiaires d'une dispense de master parcours recherche en vue d'une inscription en doctorat
- des bénéficiaires d'une dérogation en vue de se réinscrire en doctorat après 3 inscriptions.

2 - Informations du Directeur de l'Ecole Doctorale

6 écoles doctorales sont créées et fonctionneront à partir du 1^{er} juillet 2007 :

- Sciences Pour l'Ingénieur
- Sciences de l'Homme et de la Société
- Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion
- Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management
- Biologie-Santé
- Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement.

Elles constitueront la base du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, qui inclura également le collège doctoral européen, la formation des docteurs, la formation tout au long de la vie, de même que des projets de recherche en cours de définition.

La charte des thèses sera commune à toutes les écoles doctorales.

Les écoles doctorales auront vocation à participer à l'instruction des dossiers d'inscription à l'Habilitation à Diriger des Recherches.

La procédure et le calendrier 2007 des allocations de recherche sont détaillés aux conseillers.

A partir de juillet 2007, il y aura un bureau des écoles doctorales dans les établissements.

Le nombre de doctorants par Habilité à Diriger des Recherches sera limité par les conseils scientifiques. Ces limites peuvent différer selon l'école doctorale, mais seront identiques pour tous les établissements au sein d'une même école doctorale.

3 - Approbation du compte rendu du conseil scientifique du 1er février 2007

Le compte rendu du conseil scientifique du 1^{er} février 2007 est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

4 - Projet de convention type de partenariat pour le développement de la recherche

Mme Gordien présente ce projet de convention qui permettra de collecter des fonds privés destinés à financer les travaux en vue de la création d'un nouvel espace de services documentaires recherche et d'un espace d'échanges V.I.P., que pourront utiliser les entreprises partenaires.

Mme Lemarchand n'est pas convaincue de l'utilité d'un espace V.I.P. M. Markiewicz s'étonne de découvrir une ligne budgétaire de financement par le Campus International Sécurité et Intermodalité des Transports, puisque le CISIT aura son bâtiment avec sa salle de réunion.

Vote sur le projet de convention : 1 voix contre, 3 abstentions. Approuvé à la majorité.

5 - Compte financier 2006 recherche

M. Dulion présente le compte financier 2006 recherche : 5 107 880 € de dépenses, 5 065 307 € de recets, pour un résultat de - 42 573 €. Le reliquat de subvention ministérielle 2005 n'a pas été versé en 2006, ce qui a constitué un manque à gagner de 297 938 €.

Vote : favorable à l'unanimité.

6 - Elargissement de l'assiette de prélèvement de 5 % de frais de gestion aux prestations de recherche

Les prestations ne sont jusqu'alors pas soumises au prélèvement de 5 % de frais de gestion. Une telle mesure qui serait appliquée sur les prestations de recherche conclues à partir du 1^{er} septembre 2007 permettrait d'aider au financement des brevets.

Vote : favorable à l'unanimité.

7 – Projet inter-laboratoire EPAFP (Etude de la Propagation des ondes Acoustiques dans les milieux à Forte Porosité)

Les modifications du projet étudié par le conseil scientifique du 1^{er} février 2007 portent sur le plan de financement et une coopération à plus long terme avec le LAMIH et le LME.

Vote : favorable à l'unanimité sur l'attribution de 20 000 € en 2007, 10 000 € en 2008.

8 - Demande d'aide au colloque : les lunettes pour voir et les mots pour dire : l'outillage mental des acteurs de l'économie

Porteur	Colloque ou symposium / Date(s) / Lieu	Demande d'aide à l'UVHC en €	Proposition en €
Association française des historiens économistes / CRHiCC - Didier TERRIER	Les lunettes pour voir et les mots pour dire : l'outillage mental des acteurs de l'économie - Nov 2007 - UVHC	3 000	3 000

Vote : favorable à l'unanimité.

9 - Demandes d'aide à publications : actes du colloque Rambures, livre blanc de la société française de littérature générale comparée

Laboratoire / Porteur	Motif	Demande d'aide à l'UVHC en €	Proposition en €
CAMELIA Karl ZIEGER	Publication du livre blanc de la Société Française de Littérature Générale et Comparée	700	700
CAMELIA Charles RIDOUX	Actes du colloque Rambures	1 500	1 500

Vote : favorable à l'unanimité.

10 - Chaires internationales, jeunes chercheurs, chercheurs étrangers financés par la Région

Aucun dossier n'a été présenté au cours de cette session.

11 - Demande de financement Région ARCIR CECET partie valorisation

La présentation du dossier est assurée par Mme Anne LERICHE.

Vote : favorable à l'unanimité.

12 - Projet de convention constitutive d'un GIP Génie Civil et Urbain

L'objet de cette convention est la création d'une plate-forme.

Après présentation par M. TAHON, vote favorable à l'unanimité.

13 - Questions diverses

Le bilan de M. Vaca, professeur invité, est communiqué aux membres.

Pas d'autre question diverse.

Présidence du Conseil Scientifique : M. MILLOT, Vice-Président chargé de la recherche

Présents :

Collège A : MM. ALI MEHMETI, GAZALET, GUERRA, HERBIN, ROUVAEN, TAHON, TERRIER

Collège C : Mmes BERGER-DOUCE, LEMARCHAND
MM. CAULIER, DELOT, GRONDEL, MENET

Collège D : Mme BOULANGER

Collège E : MM. DUEZ, GARÇON, LEMOINE

Collège F : Mme OLIVEIRA

Collège personnalités extérieures :

MM. MALVACHE, DUCROCQ

Invités :

Mmes GORDIEN, LERICHE, SAILLY, MM. BONDUELLE, CAMPISTRON, COUTELLIER, DESMET, DULION, HIRSCHI, HOUVENAGHEL, IOOS, JOUAN, MARKIEWICZ, RIDOUX

Ont donné pouvoir :

Mme FOLLET et M. LOCHEGNIES à M. GUERRA, Mme HARMAND à M. GAZALET, Mme MERVIEL à M. HERBIN

Excusés :

Mme LÉTARD, MM. JEANFILS, NONGAILLARD, PILETTE, ROUZE

Valenciennes, le 12 avril 2007

P. MILLOT